



Paris, le 12 mai 2021

11h00

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 MAI 2021

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à la Covid-19 – dans le respect de la réglementation et des consignes du gouvernement – l'Assemblée générale mixte d'Hermès International s'est tenue le mardi 4 mai 2021 à 9 heures 30 à huis clos¹, hors la présence physique de ses actionnaires, dans les locaux de la société à Pantin.

Les actionnaires ont pu suivre cette assemblée en intégralité via une retransmission vidéo en direct sur le site internet de la société : <https://finance.hermes.com/fr/assemblees-generales>. La rediffusion de l'assemblée est disponible, à cette même adresse, en version e-accessible.

Une adresse mail dédiée a par ailleurs été mise en place en amont de l'assemblée afin de permettre aux actionnaires d'adresser plus facilement leurs questions écrites. Les réponses apportées par la gérance aux questions écrites reçues sont disponibles sur le site internet précité (<https://finance.hermes.com/fr/assemblees-generales>).

L'Assemblée générale s'est tenue dans le respect des conditions sanitaires et mesures barrières en vigueur pour lutter contre l'épidémie de Covid-19.

Compte tenu de la situation exceptionnelle générée par l'épidémie, et conformément à la réglementation en vigueur, les actionnaires ont été encouragés à voter à distance ou à donner pouvoir au président et leurs votes ont été arrêtés la veille de l'assemblée, soit le lundi 3 mai 2021, à 15 heures.

L'Assemblée générale mixte s'est tenue sous la présidence d'Éric de SEYNES, Président du Conseil de surveillance. Siégeaient à la tribune, à ses côtés :

- Axel DUMAS, gérant,
- Henri-Louis BAUER, président du Conseil de gérance de la société Émile Hermès SARL, gérant et associé commandité,
- Éric du HALGOUËT, Directeur Général Finances.

Julie GUERRAND représentante de la société H51 et Renaud Momméja représentant de la société H2, actionnaires représentant le plus grand nombre de voix et présents dans la salle, assumaient les fonctions de scrutateurs.

Olivier AUBERTY, du Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, représentait le collège des Commissaires aux comptes.

Nathalie BESOMBES, Directrice juridique Droit des sociétés et Boursier, assurait la fonction de secrétaire de séance.

Stéphanie SCHAMBOURG, Huissier de justice, était présente.

Les quorums requis par la loi en assemblée ordinaire et en assemblée extraordinaire étaient réunis soit 87,04 % pour l'ensemble des résolutions.

Les actionnaires ont notamment eu à se prononcer sur :

¹ Décision de la gérance du 17 mars 2021, prise conformément aux conditions prévues par l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 prorogée et modifiée par l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020, le décret n° 2020-418 du 10 avril 2020 prorogé et modifié par le décret n° 2020-1614 du 18 décembre 2020 et le décret n° 2021-255 du 9 mars 2021.



- l'approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2020,
- l'affectation du résultat et la mise en distribution, le 10 mai 2021, du solde du dividende ordinaire de l'exercice (un acompte de 1,50 € par action ayant été versé le 4 mars 2021), soit 3,05 € par action,
- l'approbation des conventions réglementées,
- l'autorisation à donner à la gérance pour mettre en œuvre un programme d'achat et d'annulation d'actions,
- l'approbation des rémunérations et des avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2020 aux mandataires sociaux (votes ex-post global et individuels)²,
- l'approbation des politiques de rémunération des gérants et des membres du Conseil de surveillance (votes ex-ante),
- le renouvellement des mandats de membre du Conseil de surveillance d'Olympia GUERRAND et de Matthieu DUMAS, Blaise GUERRAND et Alexandre VIROS, pour une durée de trois ans,
- les délégations de compétence à la gérance pour intervenir sur le capital dans diverses circonstances (délégations financières),
- la proposition de modifications des statuts de la société, soumise pour tenir compte de la transformation de la société Émile Hermès SARL en société par actions simplifiée.

Le Président, a souhaité, avant de passer la parole à Henri-Louis BAUER, remercier chaleureusement les actionnaires qui ont massivement voté à distance et qui se sont connectés au webcast pour suivre l'Assemblée générale en direct.

Henri-Louis BAUER, président du Conseil de gérance de la société Émile Hermès SARL, gérant et associé commandité, a adressé ses premiers mots à toutes celles et ceux qui sont touchés par cette crise violente et extrêmement éprouvante. Il a exprimé ensuite sa reconnaissance et ses remerciements à tous les collaborateurs qui ont porté la maison par leur dynamisme remarquable et leur formidable agilité.

Il a ensuite abordé les résultats solides de 2020 et les facteurs qui expliquent la résilience d'Hermès en ces temps difficiles.

Ce premier facteur est humain ; ces résultats sont avant tout le fruit « *d'hommes et de femmes qui maîtrisent des savoir-faire uniques et qui agissent avec talent et détermination. Ensemble et individuellement, ils créent la richesse de notre groupe, jour après jour, mois après mois, en temps normal comme en temps de crise.* »

Le second facteur du succès d'Hermès qui a été mentionné par Henri-Louis BAUER est la vision d'entreprise. Il a précisé qu'il s'agit avant tout de valeurs fondamentales qui remontent à l'origine de la maison et qui se sont transmises au fil des décennies. Parmi ces valeurs, l'exigence de qualité est fondamentale car elle explique l'attrait de nos produits, donne du sens aux collaborateurs et nous inscrit dans le temps long.

Le troisième facteur qui a été évoqué par Henri-Louis BAUER est la continuité « *de notre stratégie et de notre vision d'entreprise à travers les époques, laquelle est portée par la famille actionnaire.* » Il a ajouté que c'est cette continuité qui assure le lien d'une génération à l'autre ainsi qu'une gouvernance solide et durable.

Henri-Louis BAUER a évoqué ensuite la transformation de la société Émile Hermès SARL en Société par Actions Simplifiée (« SAS »). Il a indiqué que cette transformation a pour unique objectif d'accueillir des jeunes membres familiaux plus nombreux, le rôle et le fonctionnement d'Émile Hermès – associé commandité d'Hermès International – demeurant inchangé.

Henri-Louis BAUER a exprimé enfin sa fierté quant aux décisions prises par le groupe dès le début du 1^{er} confinement, à savoir :

² Les gérants ont souhaité renoncer à l'augmentation de leur rémunération (fixe et variable) versée en 2020 et ont donc perçu en 2020 un montant de rémunération identique à celui perçu en 2019.



- le maintien des rémunérations des 16 600 collaborateurs dans le monde,
- les dons significatifs du groupe pour soutenir les hôpitaux de Paris, et
- les primes distribuées à ceux qui ont maintenu l'activité des sites du groupe ou contribué à produire du gel hydroalcoolique.

Ces décisions ne sont que le reflet des valeurs fortes du groupe qui sont communément partagées. Henri-Louis BAUER a remercié, au nom de l'ensemble des membres familiaux, l'ensemble des équipes pour avoir porté avec autant de succès les valeurs de la Maison durant une année aussi éprouvante.

Il a terminé son intervention par ces mots : « *après les épreuves de cette crise, j'entrevois le désir d'un monde meilleur, plus solidaire, plus attentif aux enjeux environnementaux, plus juste et j'espère plus joyeux. C'est ce que je constate autour de nous. C'est une lueur d'espoir qui doit nous donner confiance dans l'avenir* ».

Le film « Kelly cinématographique Western » a été projeté.

Axel DUMAS, gérant, a remercié à son tour tous les actionnaires qui se sont connectés pour suivre l'Assemblée générale.

Il a présenté ensuite le bilan général de l'année 2020, en tenant tout d'abord à remercier tous les collaborateurs du groupe, « *qui ont fait preuve de beaucoup de courage, de solidarité, d'agilité et de créativité tout au long de l'année 2020* ». Il a souhaité exprimer une pensée particulière pour ceux qui ont été et sont encore touchés par la maladie. Axel DUMAS a ajouté que des crises d'une telle ampleur nous rappellent la nécessité de rester humbles et concentrés sur ce que nous sommes en mesure de maîtriser.

Axel DUMAS est revenu dans un premier temps sur les actions entreprises par Hermès en tant qu'acteur responsable et solidaire.

- Responsable, solidaire et engagé face à la crise :
 - Responsable envers ses collaborateurs
 - o Protection de la santé et management de proximité ;
 - o Maintien des emplois et des salaires de base des 16 600 collaborateurs partout dans le monde.
 - Solidaire envers la collectivité
 - o Don de 20 millions d'euros à l'AP-HP (Assistance Publique – Hôpitaux de Paris), soutien aux services de santé par les filiales dans le monde ;
 - o Don de 45 000 litres de gel hydroalcoolique produit par Hermès Parfums ;
 - o Don de 145 000 masques aux personnels soignants ;
 - o Plus de 80 actions d'aides aux communautés locales.
 - Engagé envers son écosystème
 - o Accompagnement des partenaires et des fournisseurs ;
 - o Aucun recours aux aides publiques.

Axel DUMAS a évoqué ensuite le modèle d'Hermès, qui a permis de faire face à l'accélération de trois grandes tendances : la dynamique positive du marché asiatique, la digitalisation des usages et les enjeux de la responsabilité sociale et environnementale.

- Un modèle artisanal solide, unique et agile
 - L'exigence de qualité, la créativité et l'innovation au centre du modèle ;
 - Une quête permanente de l'excellence de l'objet, pensé pour durer, se transmettre, être réparé ;
 - Une production intégrée à plus de 60 % et locale, à 80 % en France, la maîtrise de savoir-faire uniques et des relations de longue date avec nos partenaires ;



- Une distribution omnicanal exclusive, agile pour répondre aux évolutions des usages et à la volatilité du contexte ;
- L'équilibre géographique d'un réseau multi-local accueillant une clientèle locale très fidèle ;
- La solidité et l'indépendance financière d'un groupe familial, qui préserve l'emploi et les investissements stratégiques.

□ Créativité, innovation et excellence des objets au centre du modèle

- Lancement réussi du 16^e métier d'Hermès : **la Beauté** ;
- Enrichissement de la collection maroquinerie avec les modèles **Chaîne d'ancre, Birkin cargo et sac à malice Space** ;
- Succès des collections de **prêt-à-porter féminin et masculin** signées Nadège Vanhée-Cybulski et Véronique Nichanian ;
- Lancement de la collection de haute joaillerie **Lignes sensibles** ;
- Lancement du nouveau service de table **Passifolia** ;
- Lancement de l'**Apple Watch series 6** ;
- Nouveau chapitre dans l'univers soie : **le carré double face**.

Le film « *Lancement Beauté* » a été projeté.

□ Une distribution omnicanal exclusive

- Renforcement du lien avec la clientèle locale et accompagnement de la digitalisation des usages ;
- Innovation de services à chaque étape de l'expérience de vente ;
- Succès du e-commerce partout dans le monde ;
- Ouverture de nouvelles plateformes digitales en Asie et au Moyen-Orient ;
- Poursuite des investissements dans le réseau de distribution physique ;
- Extension du réseau et réouverture de nouveaux territoires :
 - Moscou (Russie)
 - Osaka (Japon)
 - Madrid (Espagne)
- Agrandissement et rénovation de magasins :
 - Sydney (Australie), Guangzhou et Dalian (Chine), Tokyo et Sendai Fujisaki (Japon), Taipei (Taiwan)
 - Denver et Las Vegas (USA), Montréal (Canada)
 - Stockholm (Suède) et Lugano (Suisse)

□ Evolution du nombre de magasins

- 306 magasins à fin 2020 (85 concessionnaires et 221 succursales).

Le film « *Animation de Noël au magasin du 24 Faubourg Saint-Honoré* » a été projeté.

□ Agilité et innovation de la communication

- Nouvel équilibre entre présence physique et technologie digitale
 - Performance digitale du prêt-à-porter homme
 - Défilé du prêt-à-porter femme à Paris
- Initiatives et formats adaptés aux contextes sanitaires locaux
 - Vitrines et animations magasins
 - Escales Petit h à Moscou et Taiwan
- Extension des campagnes *paid media*
 - Campagne **petit h, c'est l'heure de la re-création !**
 - Campagne de l'univers maison **Objets de vie intérieurs**
 - Campagne **Joaillerie cavalière**

Le film « *Défilé Homme Printemps/Été 21 (Cyril TESTE)* » est projeté.



Axel DUMAS a présenté ensuite la politique et les actions menées par Hermès en matière de développement responsable et durable.

□ Les femmes et les hommes

- Employeur responsable : maintien de l'emploi partout dans le monde et primes exceptionnelles
- Poursuite de la progression des effectifs
 - o 16 600 personnes fin 2020
 - o dont 10 383 en France
- Education et transmission
 - o Ecole du cuir, du textile, des tanneurs
 - o Collaboration avec les centres de formation professionnels en régions et lancement du projet CFA Hermès, Centre de Formation d'Apprentis
 - o Fondation d'Entreprise Hermès : programme Manufacto de découverte des métiers artisanaux, en partenariat avec de nombreuses écoles et centres de formation

□ Diversité et égalité femmes-hommes

- 54 % de femmes dans les instances dirigeantes et 50 % de femmes au Conseil de surveillance ;
- Index égalité salariale Femmes-Hommes 92/100 ;
- Taux d'emploi des personnes en situation de handicap x2 en 4 ans et en matière d'achats, recours au secteur aidé et protégé en France ;
- 5^e au classement du *Top 100 Diversity Leaders* du Financial Times et 1^{er} au classement Capital des 500 meilleurs employeurs de France.

□ Poursuite des créations d'emplois

- 4 356 nouveaux collaborateurs en 5 ans dont 2/3 en France.

Le film « *Formation des artisans* (Frédéric LAFFONT) » a été projeté.

□ Répartition des effectifs par filière

- 17 % au sein de la filière Fonctions supports ;
- 35 % au sein de la filière Vente ;
- 48 % au sein de la filière Production.

□ Répartition des effectifs par zone géographique

- 6 % au sein de la zone Amériques ;
- 63 % au sein de la zone France ;
- 12 % au sein de la zone Europe (hors France) ;
- 5 % au sein de la zone Japon ;
- 14 % au sein de la zone Asie-Pacifique (hors Japon).

□ L'ancrage territorial

- Des sites de production organisés en pôles d'expertise et implantés dans 9 régions en France, et ouverture de nouveaux sites, qui contribuent à la revitalisation des territoires ;
- Solidarité avec nos partenaires et nos fournisseurs, poursuite des investissements et de l'intégration verticale ;
- Transmission de savoir-faire et sauvegarde de la culture artisanale ;
- Dialogue renforcé avec les parties prenantes autour des enjeux climatiques, de biodiversité et de ceux de l'ancrage territorial ;
- 51 sites de production en France, dont 17 maroquineries ;



- 13 sites de production hors de France répartis dans 6 pays en Italie, au Portugal, au Royaume-Uni, en Suisse, aux Etats-Unis et en Australie.

□ La Planète

- Exigence d'approvisionnements responsables renforcée avec les fournisseurs ;
- Durabilité des objets et gestion des invendus
 - o Plus de 120 000 réparations
 - o Recyclage dans une logique d'économie circulaire aux associations
- Réduction des émissions de CO₂ :
 - o En ligne avec nos objectifs de réduction des émissions liées aux activités propres de 50 % d'ici 2030 en valeur absolue, et la diminution de 50 % de l'intensité dans les autres émissions indirectes
 - o Compensation carbone désormais au-delà des scopes 1&2, investissement dans le programme *Livelihoods*
- Nouveaux engagements :
 - o Stratégie biodiversité avec *Act4Nature International* en juin 2020, *Global Biodiversity Score* avec WWF et CDC Climat
 - o Engagement *TCFD*
 - o 10 % de la rémunération variable des gérants soumise à l'atteinte des critères RSE

Le film « Vigie Nature École » a été projeté.

Axel DUMAS a présenté ensuite l'activité 2020 :

- Un chiffre d'affaires qui atteint 6,4 Milliards d'euros (-7 % taux courants, -6 % taux constants) malgré la crise sanitaire, avec une très forte dynamique des ventes au 4^e trimestre,
- Une répartition du chiffre d'affaires par zone géographique en 2020/2019 qui montre que l'Asie hors Japon a poursuivi sa très forte croissance,
- Une répartition du chiffre d'affaires par métiers en 2020/2019 qui reflète la demande soutenue de la Maroquinerie et la très forte hausse des Autres métiers Hermès.

Le film « Passifolia » a été projeté.

Éric du HALGOUËT, Directeur Général Finances, a présenté les comptes consolidés 2020 :

- Le compte de résultat consolidé, avec un résultat net de 1 385 millions d'euros, en baisse de 9,3 % par rapport à 2019,
- La rentabilité opérationnelle courante qui atteint 31% du chiffre d'affaires en 2020,
- Le détail des investissements opérationnels qui s'élèvent à 448 millions d'euros,
- Le tableau des flux de trésorerie faisant apparaître une capacité d'autofinancement et un cash-flow disponible ajusté de respectivement 2 milliards et 1 milliards d'euros,
- Le bilan simplifié (actif et passif) au 31 décembre 2020,
- Les capitaux propres et la trésorerie nette retraitée 2020/2019.

Éric du HALGOUËT a indiqué que le groupe Hermès a consolidé en 2020 une structure financière très solide avec 7,4 milliards de fonds propres et une trésorerie nette retraitée qui atteint 4,9 milliards d'euros.

Axel DUMAS a rappelé les résultats du 1^{er} trimestre 2021 :

- Forte progression des ventes au 1er trimestre qui atteignent 2 084 M€ (+44 % à taux de change constants et +38 % à taux de change courants),
- Croissance de +33 % par rapport à 2019.

Axel DUMAS a ajouté qu'à fin mars 2021, tous les métiers ont renoué avec la croissance, avec une progression remarquable de la division Vêtement et Accessoires, de l'Horlogerie et des Autres métiers Hermès.



Pour conclure, Axel DUMAS a présenté les perspectives 2021 et rappelé que 2021 est placé sous le signe de « l'Odyssée », thème annuel servant de fil rouge à la création et aux actions de communication. « *Il s'agit donc pour nous de continuer notre voyage avec confiance, affrontant les incertitudes du monde, sans perdre notre identité* » :

□ Perspectives :

- Pour 2021, les impacts de l'épidémie de la Covid-19 restent aujourd'hui difficiles à évaluer en raison des évolutions qui se poursuivent dans les différentes zones géographiques ;
- A moyen terme, malgré les incertitudes économiques, géopolitiques et monétaires dans le monde, le groupe confirme un objectif de progression du chiffre d'affaires à taux constants ambitieux ;
- Grâce à son modèle d'entreprise unique, Hermès poursuit sa stratégie de développement à long terme fondée sur la créativité, la maîtrise et la transmission des savoir-faire, et l'exigence de qualité ;
- Renforcement des capacités de production et de l'ancrage territorial : inauguration des maroquineries de Guyenne (Gironde) et de Montereau (Seine-et-Marne) ;
- Développement et diversification du réseau de distribution avec des ouvertures et agrandissements de magasins ;
- Lancement de la nouvelle plateforme e-commerce en Thaïlande ;
- Recherche et développement de nouvelles matières d'exception pour enrichir l'offre de la Maison ;
- Lancement du nouveau parfum masculin **H24** et de la montre Homme **H08** ;
- Accueil de notre nouveau cavalier partenaire Steve Guerdat.

Axel DUMAS a terminé son intervention par ces mots : « *l'anticipation des changements profonds et durables que nous vivons nous permet aujourd'hui, dans un avenir toujours incertain, de rester confiants. Je remercie chacun des collaborateurs d'Hermès qui œuvrent au quotidien à faire grandir la maison.* »

Le film « Hermès fit » a été projeté.

Le Président a repris la parole et a remercié, au nom des actionnaires, Axel DUMAS et Éric du HALGOUËT, pour la qualité de leurs présentations et les résultats partagés, ainsi que l'ensemble des collaborateurs, salariés, artisans, vendeurs, manageurs, qui ont tous su assumer leurs responsabilités pendant cette année si particulière de pandémie.

Éric de SEYNES a ajouté que « *chacun a su contribuer au soutien des activités de la maison, au maintien d'une dynamique positive et à la réalisation de ces solides résultats. La résilience de notre société est extrêmement solide et s'appuie sur des valeurs qui se renforcent encore et toujours lorsque surviennent des temps plus difficiles, comme cela a été le cas lors de cette année 2020.* »

Éric de SEYNES a tenu également à remercier, au nom des actionnaires et du Conseil de surveillance, l'ensemble du comité exécutif et la gérance. Il a ensuite témoigné de son soutien et a apporté ses encouragements à tous les collaborateurs et responsables de la maison qui permettent à Hermès International de tenir son cap malgré un environnement et des circonstances qui demeurent exceptionnelles.

Le Président a également remercié chaleureusement les actionnaires pour leur fidèle et solide soutien.

Puis, le Président est passé à la présentation des principales résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

A en particulier été abordée, la proposition de distribution de dividende, qui, dans le contexte d'épidémie du Covid-19 et sur proposition de la Gérance, est identique à celui versé en 2020 et s'élève à 4,55 euros par action, par décision de Conseil de surveillance en date du 18 février 2021.



S'agissant des rémunérations effectives des mandataires sociaux versées au cours ou attribuées au titre de l'exercice 2020 (votes *ex-post*) le Président a rappelé que les gérants ont souhaité renoncer à l'augmentation de leur rémunération (fixe et variable) versée en 2020 et ont donc perçu en 2020 un montant de rémunération identique à celui perçu en 2019. Il a en outre précisé que l'ensemble des éléments qui ont été soumis au vote sont présentés dans les tableaux figurant en pages 67 à 73 de la brochure de convocation, disponible sur le site internet de la société : <https://finance.hermes.com/fr/assemblees-generales>.

Le Président a rappelé qu'il était proposé le renouvellement pour trois ans de quatre mandats de membres du Conseil de surveillance arrivant à échéance.

Le Président est ensuite passé à la présentation des délégations financières consenties à la gérance, qui offrent à cette dernière la souplesse nécessaire pour agir au mieux des intérêts de la société, sous le contrôle du Conseil de surveillance ainsi que du Conseil de gérance de la société Émile Hermès SARL, associé commandité. Il a également présenté les nouvelles compétences qu'il était proposé de déléguer à la gérance aux fins de décider d'une ou plusieurs opération(s) de fusion par absorption, de scission ou d'apport partiel d'actifs soumis au régime des scissions.

Enfin, le Président a abordé les modifications apportées aux statuts d'Hermès International, afin de tenir compte de la transformation de la société Émile Hermès SARL en SAS.

Puis, le Président a évoqué le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, ainsi que le rapport du Conseil de surveillance à l'Assemblée générale mixte du 4 mai 2021 et a donné la parole aux Commissaires aux comptes qui ont exprimé une opinion sans réserve ni observation sur les comptes consolidés et les comptes annuels de la société.

Avant de présenter les résultats des votes aux résolutions, le Président a informé l'assemblée que la société a reçu des questions écrites via l'adresse mail dédiée. Ces questions portaient notamment sur les actions de la Maison en faveur de l'environnement, concernant ses engagements sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, ainsi que la solidarité envers ses fournisseurs et les impacts sociaux pendant la pandémie. D'autres questions portaient également sur des thèmes de gouvernance, les ratios d'équité et la politique d'égalité femmes-hommes. Conformément à la réglementation en vigueur, les réponses apportées par la gérance à ces questions sont publiées sur le site internet de la société : <https://finance.hermes.com/fr/assemblees-generales>.

Le Président a présenté les résultats des votes, lesquels ont été arrêtés la veille de l'assemblée, soit le lundi 3 mai 2021, à 15 heures. Ces résultats, ainsi que le bon déroulement de toute l'Assemblée générale ont été contrôlés par Stéphanie SCHAMBOURG, huissier de justice.

Les résultats détaillés des votes, montrent que **les 27 résolutions**, dont 11 à titre extraordinaire, ont été adoptées à un très grand nombre de voix.

Ces résultats sont disponibles sur le site précité : <https://finance.hermes.com/fr/assemblees-generales>.

Enfin, le Président a souhaité que nous retrouvions rapidement des conditions de vie plus libres, et surtout que nous ayons la capacité de nous réunir physiquement dans un seul et même lieu dans un an, pour la prochaine Assemblée générale de notre société Hermès International.

Depuis 1837, Hermès reste fidèle à son modèle artisanal et à ses valeurs humanistes. La liberté de création, la recherche permanente des plus belles matières, la transmission des savoir-faire d'excellence et l'esthétique de la fonction forgent la singularité d'Hermès, maison d'objets créés pour durer. Maison familiale indépendante, Hermès s'attache à conserver l'essentiel de sa production en France au sein de ses 51 manufactures tout en développant son réseau de 306 magasins dans 45 pays. Le groupe emploie plus de 16 600 personnes dans le monde, dont près de 10 400 en France, parmi lesquels près de 5 600 artisans*.

Hermès est dirigé depuis 2013 par Axel Dumas, membre de la 6^e génération. Fondée en 2008, la Fondation d'entreprise Hermès soutient des projets dans les domaines de la création artistique, la formation et la transmission des savoir-faire, la biodiversité et la préservation des environnements.

* Chiffres au 31 décembre 2020

